

Gestion technique : maintenir et gérer l'entretien des bâtiments

Cette formation développe les systèmes de gestion de la maintenance et de l'exploitation d'un patrimoine existant, d'un bâtiment ou d'une installation.

Objectifs opérationnels

- Conduire et/ou réorganiser la gestion technique et de la maintenance d'un patrimoine immobilier en tant qu'exploitant
- Établir un dossier d'exploitation et de maintenance
- Garantir, tout au long de l'exploitation, la qualité d'usage, le confort, la santé et la sécurité dans la maîtrise des coûts et des contraintes réglementaires
- Maîtriser par la maintenance et l'entretien les consommations énergétiques

Public Concerné

- Exploitants de bâtiments : ERP, bureau, habitation, commerce, industrie
- Promoteurs immobiliers
- Bailleurs sociaux
- Gestionnaires de biens ou de patrimoines immobiliers
- Responsables logistique et exploitation
- Responsables techniques
- Maîtres d'oeuvre et assistants à maîtrise d'ouvrage
- Facilites Manager

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Enjeux d'une politique de maintenance

Responsabilités du propriétaire

Responsabilités de l'exploitant

Politique d'exploitation et de maintenance d'un patrimoine

- Modes et gammes de maintenance : préventif - systématique, préventif-prédictif, curatif et correctif.
- Critères de choix du type de maintenance adaptée
- Périmètre et mode des prestations : internalisation ou externalisation
- Architecture d'un système de gestion de la maintenance
- Planification du GER (Gros Entretien et Renouvellement)
- Organisation des interventions

Mise en place d'un système de gestion de patrimoine

- Connaissance du patrimoine
- Recueillir et organiser les données
- Informations administratives et historiques
- Connaissance technique
- Planification pluriannuelle
- Programmes de travaux
- Données de réalisation et de mesure de l'action
- Organiser les interventions relatives à la maintenance courante
- Optimiser la régie interne

Obligation de conformité réglementaire

- Garantir la conformité initiale et en cours d'exploitation du patrimoine immobilier
- Obligations réglementaires de maintenance et de contrôle
- Prise en compte et prévention des risques dans l'organisation et lors d'interventions

Conduite d'un diagnostic sur un patrimoine

- Méthode : savoir regarder, évaluer
- Choix des priorités
- Potentiels de durée de vie prévisionnelle des constituants
- Exemple de grille de diagnostic : structure, clos, couvert, équipements intérieurs, installations techniques, aménagements extérieurs

Supports pratiques

- Dossier technique simplifié
- Système d'exploitation et de maintenance

Logiciels de Gestion de Maintenance

- Informatisation des données
- Conditions de réussite

Contrats de maintenance

- Structure d'un contrat type
- Tableau de gestion et de suivi
- Obligations contractuelles

Cette formation est également réalisée en Présentiel.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques d'apports théoriques et méthodologiques ainsi que la présentation d'outils pratiques (grilles et trames de diagnostic) et de partages des expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et assistant maître d'ouvrage.

Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com